

## MISE EN ŒUVRE :

Les plaquettes de parement se posent directement sur un mur ou un muret de parpaings, sain, sec et dépeussié.

Lorsqu'il s'agit d'un mur de construction (par exemple soubassement), celui-ci doit garantir sa fonction d'étanchéité vis-à-vis de l'eau. Dans ce cas, il est indispensable d'appliquer à la brosse, en 2 couches, un enduit mince d'imperméabilité type Sika Fondation ou similaire.

Commencer le collage par le bas du mur en réglant le niveau du 1er rang par un tasseau de bois maintenu en place par des chevillettes.

Le collage est réalisé au mortier-colle Weser-Mix CO (mortier-colle prêt à l'emploi, enrichi de résines redispersables, pour utilisation extérieure).

Poser les plaquettes par double encollage, en appliquant le mortier-colle Weser-Mix CO sur le mur et sur la plaquette. Régler l'épaisseur du mortier-colle (5 mm) à l'aide d'une taloche crantée. Venir appliquer la plaquette en exerçant une forte pression, accompagné d'un léger mouvement horizontal et vertical pour amener les plaquettes presque bord à bord. Eviter de faire déborder le bourrelet de mortier-colle.

Pour les coupes, utiliser une tronçonneuse à disque béton.

L'arête supérieure du dernier rang doit être protégée des infiltrations d'eau par un chaperon de mur ou par toute disposition appropriée.

